

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE CONFECTION PORGO » en abrégé «  
A.C.P »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY – RIVIERA  
2 – RUE JARDIN - DERRIERE LA SGBCI - LOT 227, ILOT 28,  
Lot 227, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 05/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONFECTION PORGO

» en abrégé « A.C.P »

Objet : COUTURE ET CONFECTION,  
MODE,  
COMMERCE,  
DIVERS .

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY –  
RIVIERA 2 – RUE JARDIN - DERRIERE LA SGBCI - LOT 227,  
ILOT 28, Lot 227, Ilot 28

Dirigeant(s) M PORGO ISSOUFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05567 du 30/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38648/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

